

RAPPORT

DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

***Renforcer le multilatéralisme en temps de crise mondiale:
Appel parlementaire pour une action future***

RAPPORTEUR
Mme Elona Gjebrea Hoxha
Albanie

RAPPORT DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Rapporteur: Mme Elona Gjebrea Hoxha (Albanie)

1. INTRODUCTION

La COVID-19 a aggravé les souffrances humaines, miné l'économie, bouleversé la vie de milliards de personnes dans le monde entier et affecté considérablement les domaines sanitaire, économique, environnemental et social. Elle a également souligné la nécessité de coordonner les efforts pour faire face à une multitude de problèmes complexes et interdépendants, auxquels la communauté internationale doit apporter des réponses solides et crédibles.

Par conséquent, en tant que parlementaires, **nous devrions saisir cette occasion et jouer un rôle central dans la création du nouvel ordre mondial d'après la COVID-19.** Un ordre qui devra **répondre efficacement aux besoins croissants de développement de notre civilisation tout en sauvegardant pleinement la planète où nous vivons.**

Trouver cet équilibre nouveau et délicat est notre mission actuelle et c'est sur cela que les générations futures nous jugeront. Pour ce faire, nous aurons besoin d'une forte volonté politique qui permette de faire émerger un sens commun des responsabilités. Nous devons mettre de côté les intérêts nationaux partisans et à courte vue au profit du bien commun de notre planète et de tous les êtres humains qui y vivent. Enfin, nous devons exploiter le pouvoir de la science et de l'innovation technologique, moyen le plus efficace de réaliser des changements durables pour l'avenir.

En apportant une contribution parlementaire distincte, nous nous efforçons de compléter les efforts en cours à l'OSCE. Notamment, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a coopéré activement avec la Présidence de l'OSCE et les structures exécutives de l'Organisation pour étendre la portée de ses actions, en pleine conformité avec les priorités de la Présidence suédoise pour 2021 - autonomisation économique des femmes, lutte contre la corruption et protection de l'environnement. Dans ce contexte, nous nous associons au Forum économique et environnemental de cette année, axé sur *la promotion de la sécurité globale, de la stabilité et du développement durable dans l'espace de l'OSCE par l'autonomisation économique des femmes.*

En outre, nous avons particulièrement apprécié l'accent mis sur l'environnement par le Comité économique et environnemental de cette année et avons activement contribué aux débats de ce comité.¹ L'Assemblée parlementaire de l'OSCE se félicite également du plan de travail du Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE pour 2021 et de l'assistance offerte aux États participants pour la mise en œuvre des engagements économiques et environnementaux contribuant à la sécurité et à la stabilité dans la région de l'OSCE.

En tant que vibrant **appel parlementaire en faveur d'une action multilatérale**, le présent rapport s'appuie sur les échanges, débats et conclusions d'ordre politique qui ont découlé des activités pertinentes - y compris les dialogues parlementaires en ligne - organisées par l'Assemblée entre avril 2020 et juin 2021.

¹ En ma qualité de rapporteur de ce comité, j'ai pris la parole lors de la [réunion du Comité économique et environnemental de l'OSCE du 12 mai 2021](#), en soulignant l'évolution des menaces qui pèsent sur l'environnement et le développement économique durable.

2. SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Si la pandémie de COVID-19 est avant tout une crise sanitaire, ses répercussions sociales et économiques ont gravement affecté la vie de millions de citoyens. Les dirigeants et les experts s'accordent à dire que d'importants ajustements politiques, économiques et sociaux sont nécessaires et urgents pour sortir de la situation d'urgence actuelle et accroître la résilience face à de futurs chocs similaires.

D'une part, les conséquences socio-économiques négatives ont été visibles dès le début de la pandémie, comme la fermeture de petites et moyennes entreprises, la hausse des taux de chômage, les chocs sur les marchés financiers et les pénuries dans les chaînes d'approvisionnement, laissant les plus vulnérables particulièrement exposés. D'autre part, les répercussions plus systémiques et à plus long terme, telles que l'augmentation des niveaux de dette souveraine, la nécessité de reconverter des circuits économiques entiers et de reconsidérer les services de santé, la fermeture prolongée de services essentiels, les retards en matière d'éducation et le recours massif aux programmes d'aide aux chômeurs, sont de plus en plus évidentes.

La pandémie a également exacerbé les problèmes existants liés à la corruption à grande échelle, au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et aux flux migratoires massifs non réglementés qui, s'ils ne sont pas traités de manière responsable et efficace, continueront de menacer la sécurité et le développement dans la région de l'OSCE.

Pour faire face à ces menaces de sécurité étroitement liées, les États participants devront s'unir et investir davantage dans l'innovation et la technologie, tout en exploitant dûment les possibilités offertes par le processus de numérisation.

2.1. REPRISE ÉCONOMIQUE

La crise de santé publique prolongée, suivie de mesures de confinement rigoureuses, a entraîné des fermetures totales, des pertes d'emplois et de graves perturbations des voyages, de la mobilité et des activités financières, plongeant les économies avancées et émergentes dans la récession. L'impact économique de la crise est particulièrement profond pour les petites entreprises, les travailleurs à faible revenu, les migrants sans papiers, les personnes sous-employées et les travailleurs indépendants. Si nos économies finiront par rebondir, les secteurs de la mobilité, du tourisme, du commerce et des loisirs devront inévitablement faire face à des répercussions à plus long terme, éventuellement fatales.

En outre, comme cela a été largement débattu au sein de la **Commission ad hoc de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE sur la lutte contre le terrorisme**, dirigée par M. Reinhold Lopatka, la crise sanitaire et économique a également fourni un terrain fertile aux réseaux d'extrémistes pour diffuser des idées radicales. Cette situation alimente les divisions sociales et la radicalisation parmi les secteurs les plus vulnérables de la société, représentant ainsi un autre problème de sécurité pour nos démocraties.

En réaction, de nombreux États participants ont adopté des mesures d'urgence pour contrer le ralentissement de leur économie et soutenir les secteurs les plus exposés. Nos parlements ont notamment joué un rôle clé en adoptant des plans d'aide économique et des mesures de santé publique d'urgence sans précédent. Toutefois, pour que les mesures sanitaires et économiques soient efficaces, il est indispensable qu'une coordination et une coopération internationales soient assurées entre les pays et entre les organisations multilatérales.

Prenant note des conclusions du dialogue en ligne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE du 22 avril 2020 intitulé « *Economic Security Fallout of the COVID-19 Pandemic* » (Les retombées de la

pandémie de COVID-19 sur la sécurité économique),² les parlementaires devraient utiliser pleinement des forums tels que notre Assemblée pour partager les meilleures pratiques et définir des approches communes afin d'accélérer la reprise et de prévenir de futures crises similaires. Plus précisément, nous devrions:

- ***Encourager les gouvernements à stimuler davantage la reprise socio-économique en finançant des mesures d'atténuation à court et à long terme et des investissements publics ciblés, notamment dans les soins de santé et les infrastructures.*** Soutenir l'économie en cette période d'urgence reste essentiel pour préserver la sécurité: des mesures équilibrées sur le plan fiscal et monétaire et sur celui des marchés financiers sont encore nécessaires pour atténuer les conséquences économiques et sociales de la crise. Les interventions publiques devraient cibler les technologies de l'information, les soins de santé, l'industrie manufacturière et d'autres secteurs vitaux de l'économie, en commençant par ceux qui ont été le plus durement touchés par les longs blocages, comme les secteurs de la mobilité, du tourisme et des loisirs. À plus long terme, les gouvernements devront envisager la reconversion de secteurs d'activité entiers et la création de nouveaux emplois. Finalement, la nécessité d'une relance verte et numérique devrait déclencher une transition économique plus large vers un nouveau modèle de développement. Les 750 milliards d'euros de *Next Generation EU*, instrument temporaire destiné à stimuler la reprise dans l'UE après la crise du coronavirus, ont valeur d'exemple.
- ***Assurer un contrôle de l'activité gouvernementale, prévenir les abus de pouvoir et promouvoir des mesures de relance globales et inclusives.*** Compte tenu de l'augmentation des dépenses publiques, il est essentiel de garantir la transparence des décisions et des actions du gouvernement, y compris l'allocation des ressources, qui doit respecter tous les principes de bonne gouvernance afin d'éviter tout gaspillage de ressources essentielles. La confiance du public dans les institutions démocratiques étant en déclin depuis des années, c'est le rôle des parlementaires d'assurer une surveillance et une orientation fortes des gouvernements en ce moment critique, en veillant ainsi à ce que soient adoptées des mesures de relance qui tiennent compte de tous les besoins des différentes parties prenantes et qui soient mises en œuvre de manière cohérente. L'aide aux groupes les plus vulnérables et les plus exposés est une priorité qui exige des mesures bien conçues, notamment pour prévenir les divisions sociales et la radicalisation.
- ***Promouvoir la coopération à tous les niveaux pour éviter que la récession ne se transforme en dépression à long terme.*** Compte tenu de la portée étendue de la pandémie, ainsi que de la mondialisation des relations économiques, la nécessité d'une réponse internationale cohérente est évidente. Les États participants de l'OSCE devraient créer des « lignes de communication d'urgence » afin de mieux se coordonner lors de futures crises similaires, s'agissant notamment de la répartition équitable des équipements médicaux et des vaccins. Les organisations internationales, telles que l'OSCE, servent de plateformes privilégiées pour le partage d'informations et l'action multilatérale aux niveaux régional et mondial. En particulier, tous les pays de l'OSCE bénéficient du fait qu'ils travaillent ensemble pour faire progresser les relations économiques, la technologie et la science. La mise au point des vaccins contre la COVID-19, par exemple, n'aurait pas été possible à une telle vitesse si tous les pays n'avaient pas pris conscience des enjeux et rassemblé des ressources et des données scientifiques essentielles pour trouver une solution commune à un problème mondial. La même logique devrait être appliquée à d'autres défis mondiaux, tels que la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, ou la pollution de l'environnement et le réchauffement planétaire. Ce n'est qu'en partageant nos connaissances et en agissant ensemble que nous pouvons espérer atténuer et, espérons-le, écarter ces menaces. La coopération et la coordination entre tous les acteurs nationaux et locaux concernés sont tout aussi

² Pour plus de détails, se reporter à la page suivante: [Highlights of the 22 April 2020 OSCE PA Web Dialogue “Economic Security Fallout of the COVID-19 Pandemic”](#).

essentielles pour garantir, par exemple, une répartition équitable de l'aide et des services médicaux - y compris les vaccins - à ceux qui en ont besoin. À cet égard, les parlementaires jouent un rôle clé dans la synchronisation des politiques et la création de passerelles entre les autorités publiques et les populations locales, veillant ainsi à ce que personne ne soit laissé pour compte dans ce processus.

2.2. BONNE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

En particulier en temps de crise, la lutte contre la corruption doit rester une priorité absolue dans toute la région de l'OSCE, car la corruption représente une grave menace pour la sécurité, qui se propage au-delà des frontières internationales et a une incidence directe sur les perspectives de développement des États participants et sur la vie des citoyens de ces États. Ainsi, des réponses coordonnées aux niveaux national et international sont nécessaires pour prévenir et combattre le système mondialisé de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

À cet égard, le dialogue en ligne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE du 14 octobre 2020 intitulé « *Parliamentarians & Journalists: Partners Against Corruption* » (Parlementaires et journalistes: partenaires contre la corruption)³ a souligné les rôles complémentaires des journalistes et des parlementaires dans la lutte contre la corruption, les parlementaires étant responsables de l'élaboration d'une législation anticorruption appropriée et de l'octroi de moyens d'agir aux institutions indépendantes et les journalistes jouant un rôle essentiel dans la promotion de la transparence et de la responsabilité en mettant au jour les mauvaises pratiques et en luttant contre l'impunité.

Le travail de notre **Représentante spéciale pour la lutte contre la corruption**, Mme Irene Charalambides, qui vise à promouvoir un engagement plus actif des parlements nationaux et à donner un élan politique à notre action dans le domaine de la bonne gouvernance, a été remarquable. Pour poursuivre les vaillants efforts de notre Représentante spéciale, nous devrions:

- ***Promouvoir des partenariats stratégiques avec les parties prenantes concernées et favoriser la convergence législative entre les États participants de l'OSCE dans la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.*** D'une part, les gouvernements devraient élaborer des réponses coordonnées et promouvoir de vastes alliances de bonne gouvernance entre les acteurs clés dans ce domaine, notamment les parlements, les experts, la société civile, le monde des affaires, les médias et les jeunes, en tirant dûment parti des forces de chaque partie prenante. D'autre part, les forums interparlementaires tels que l'Assemblée parlementaire de l'OSCE doivent continuer à promouvoir la convergence des politiques en matière de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et travailler ardemment à renforcer la volonté politique nécessaire pour mettre en œuvre systématiquement les principes et les engagements de bonne gouvernance au niveau national.⁴ Cette mobilisation parlementaire accrue a été dûment reflétée dans la décision du Conseil ministériel de l'OSCE de 2020 intitulée *Prévenir et combattre la corruption grâce à la transformation numérique et à une transparence accrue*. Il s'agit d'un domaine où nous devrions unir toujours plus nos forces avec la Commission ad hoc de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE sur la lutte contre le terrorisme, car le financement du terrorisme reste une grave menace dans toute notre région.
- ***Accroître la transparence générale, l'intégrité et l'accès du public à l'information en tirant parti des nouvelles technologies et de la numérisation.*** Le manque de transparence dans les activités des entités publiques et la corruption largement perçue dans les administrations publiques

³ Pour plus de détails, se reporter à la page suivante: [Highlights of the 14 October 2020 OSCE PA Web Dialogue "Parliamentarians & Journalists: Partners Against Corruption"](#).

⁴ Par exemple, les **recommandations du GAFI**, qui sont reconnues comme étant la norme mondiale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

continuent de saper la confiance des citoyens dans les institutions et processus démocratiques. Mettre les informations officielles à la disposition du public améliore la responsabilité des gouvernements et renforce la participation du public. Dans ce contexte, les initiatives d'ouverture des données sont essentielles pour garantir un accès libre et sans entrave aux informations sur les marchés publics et les appels d'offres. Utilisées correctement, les données ouvertes soutiennent également l'innovation technologique et la croissance économique. En outre, l'expérience montre que tant que le propriétaire ultime des entreprises privées entretenant des relations avec des institutions ou des fonds publics est inconnu, la porte de la corruption, du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme reste ouverte. Ainsi, des lois solides sur la propriété effective devraient être élaborées et dûment mises en œuvre dans toute la région de l'OSCE.

2.3. PARTICIPATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Les sociétés dans lesquelles les droits sont pleinement exercés par tous ont tendance à être plus sûres, avec de meilleures perspectives d'un développement durable, résilient et prospère. Cependant, aujourd'hui, dans notre région, les femmes sont exposées de manière disproportionnée aux risques économiques et ne bénéficient souvent pas de la sécurité qui découle d'une participation égale à la vie économique. Cela est particulièrement vrai en temps de crise.

En outre, le vieillissement de la population est un phénomène mondial: il y avait 703 millions de personnes âgées de 65 ans ou plus dans le monde en 2019 et le nombre de personnes âgées devrait doubler pour atteindre 1,5 milliard d'ici 2050.⁵ Dans ces conditions, il est essentiel *d'assurer aussi l'égalité des chances aux personnes âgées*, qui ont été particulièrement touchées par la crise sanitaire, afin que ces personnes puissent effectivement exercer leurs droits fondamentaux et développer pleinement leur potentiel humain.

Dans ce contexte, nous saluons le travail qu'accomplit notre **Représentante spéciale pour les questions de genre**, Mme Hedy Fry, pour encourager la discussion sur les questions de genre dans la région, y compris en contribuant à la première réunion préparatoire du 29^{ème} Forum économique et environnemental de l'OSCE, sur le thème de *la promotion de tous les aspects de la sécurité, de la stabilité et du développement durable dans l'espace de l'OSCE par l'autonomisation économique des femmes*. À cet égard, nous devrions notamment:

- ***Faire progresser les efforts en faveur de l'égalité des sexes par l'éducation et un dialogue public ouvert, notamment en améliorant la formation et la requalification des groupes vulnérables, des femmes, des minorités et des jeunes.*** En particulier, le soutien à l'autonomisation économique des femmes est une condition préalable à une reprise économique inclusive et équitable, qui a un lien évident avec la sécurité. À cet égard, la promotion de la participation des femmes à la prise de décision est essentielle au fonctionnement démocratique des sociétés.

2.4. GESTION DES MIGRATIONS ET TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

La santé de nos sociétés dépend de la santé de tous leurs membres, y compris les plus marginalisés et les plus vulnérables. Alors que les frontières se sont fermées et que les pays se sont isolés, la pandémie mondiale de COVID-19 nous rappelle brutalement l'importance vitale de la coopération internationale dans le domaine de la gestion des migrations.

En particulier, la COVID-19 a eu des conséquences sociales et économiques importantes sur les migrants et leurs communautés, par exemple en Asie centrale, où pour beaucoup, les moyens d'existence dépendent de la mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur des pays et vers les pays voisins.

⁵ [UN-World Population Ageing 2019](#)

Pendant la pandémie, les économies de plusieurs États participants de l'OSCE ont été fortement touchées par la baisse des envois de fonds des migrants, tandis que les pays de destination ont connu une aggravation des pénuries de main-d'œuvre, notamment dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de la construction.

Les routes migratoires se déplaçant constamment et les dynamiques migratoires étant en perpétuelle évolution, nous devons être mieux préparés à faire face à des afflux croissants de migrants - y compris pour des raisons environnementales et climatiques - en mettant en place des politiques de migration et de développement tournées vers l'avenir. Dans cette optique, nous saluons particulièrement le travail de la **Commission ad hoc de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE sur les migrations**, dirigée par Mme Margareta Cederfelt. De fait, nous devrions:

- ***Encourager et aider nos gouvernements à promouvoir une gestion efficace, humaine et durable des migrations***, notamment par la coordination entre les pays, l'échange de bonnes pratiques et le soutien des organisations internationales compétentes, afin de relever les défis de la migration, par exemple en Europe du Sud-Est. Chaque fois que cela est approprié, les possibilités de migration légale devraient être dûment élargies en vue de pourvoir non seulement les postes hautement qualifiés, mais aussi les postes moins qualifiés.
- ***Intensifier les efforts pour démanteler les syndicats de trafiquants d'êtres humains et de passeurs le long des routes migratoires***. La pandémie de COVID-19 et la fermeture des frontières qui s'en est suivie ont offert de nouvelles possibilités à ceux qui profitent de la misère humaine le long des principales routes migratoires, où des milliers de personnes - dont de nombreux enfants - sont particulièrement vulnérables face à des trafiquants et des passeurs sans scrupules. En conséquence, les États participants de l'OSCE devraient renforcer la coopération et l'échange d'informations en vue de poursuivre les auteurs de ces crimes horribles et de faciliter la reconnaissance des victimes potentielles et la fourniture d'une assistance ciblée.

3. SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE

La pandémie de COVID-19 a également souligné à quel point la sécurité publique était liée à la fois à la santé de la planète et à celle des citoyens, suscitant une plus grande prise de conscience de la fragilité de l'environnement et de son importance pour le bien-être humain. Les problèmes environnementaux nous touchent de multiples façons et peuvent constituer un risque pour notre sécurité, même lorsqu'ils n'entraînent pas de conflit direct. Les effets sont de grande ampleur et, outre l'environnement lui-même, concernent la santé publique, l'économie, le développement, les infrastructures, etc. D'où l'urgence de préserver les habitats naturels et les écosystèmes menacés en revisitant notre relation avec la nature et en construisant un monde plus respectueux de l'environnement.

S'appuyant sur les conclusions de plusieurs échanges récents de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE sur les politiques - comme le dialogue en ligne du 22 mai 2020 intitulé « *COVID-19: A Turning Point for Environmental Protection?* » (COVID-19: un tournant pour la protection de l'environnement?), le dialogue en ligne du 16 septembre 2020 intitulé « *From the Arctic to Global: The Political Role in Addressing Climate Change* » (De l'Arctique à la planète: le rôle de la politique dans la lutte contre le changement climatique), la réunion d'information du 23 octobre 2020 avec la SIMA⁶ et le dialogue en ligne du 25 mai 2021 intitulé « *Framing the Environmental Security - Public Health Nexus* » (Définir le cadre de la sécurité environnementale, élément central de la santé publique), la Commission générale des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement est déterminée à aborder la sécurité environnementale d'une manière plus globale et interdisciplinaire.

⁶ Pour plus de détails, se reporter aux pages suivantes: [Highlights of the 22 May 2020 OSCE PA Web Dialogue "COVID19: A turning Point for Environmental Protection?"](#), [Highlights of the 16 September 2020 OSCE PA Web Dialogue "From the Arctic to Global: The Political Role in Addressing Climate Change"](#) et [Findings stemming from the 23 October 2020 Informative Briefing with SIMA](#).

Par conséquent, **une meilleure compréhension de l'environnement et de son interconnexion avec notre sécurité quotidienne devrait devenir la priorité absolue et primordiale de la communauté internationale.** Il s'agit d'une condition préalable essentielle pour protéger plus efficacement les citoyens des effets multiformes de la pollution et de la dégradation de l'environnement sur la santé publique et celle de la planète. Comme les deux faces d'une même pièce, les crises du climat et de la santé publique ont des causes profondes similaires et sont toutes deux considérées comme des menaces imminentes pour notre sécurité mondiale. À ce titre, la recherche, la science, la technologie et la numérisation doivent être des alliés puissants des décideurs politiques dans la poursuite d'une sécurité environnementale durable.

3.1. DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des corrélations incontestables entre la dégradation de l'environnement et la sécurité mondiale sont apparues régulièrement au fil des décennies. Le changement climatique est désormais largement reconnu comme une *crise climatique*, définie par l'ONU comme étant l'une des urgences majeures du XXI^{ème} siècle. De même, la dégradation de l'environnement est l'une des dix menaces majeures officiellement répertoriées par le Groupe de personnalités de haut niveau de l'ONU sur les menaces, les défis et le changement.

Les phénomènes météorologiques extrêmes, les processus de désertification intense et d'urbanisation rapide, la dégradation des sols, l'augmentation constante des niveaux d'émission de gaz à effet de serre, les effets multiformes de la pollution sur la santé publique, les pertes drastiques de biodiversité et de couverture forestière, l'acidification des océans et l'élévation du niveau des mers, les migrations liées au climat et à la pollution, ainsi que les conflits pour l'accès à l'eau potable et à d'autres ressources de plus en plus rares, sont quelques-uns des principaux problèmes de sécurité découlant de la dégradation radicale de notre environnement, qui inclut notre climat. Cette dégradation devrait s'intensifier au cours de la présente décennie.

Les populations du monde entier sont directement et de plus en plus touchées, tant individuellement que collectivement. Les effets sont très variés et, outre l'environnement lui-même, concernent la santé publique, l'économie, les infrastructures, les ressources énergétiques, etc. Par conséquent, même lorsqu'elle n'est pas directement à l'origine d'un conflit, la dégradation de l'environnement agit comme un « multiplicateur de menaces », convergeant avec d'autres pressions et chocs pour mettre gravement en péril la stabilité des États et des sociétés. Par exemple, le lien entre le changement climatique, le terrorisme et la radicalisation est de plus en plus étudié comme un « tout » complexe et émergent, formé d'une gamme hétérogène de facteurs géopolitiques en interaction.⁷

Le rythme accéléré du changement climatique a été mis en évidence par l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, à l'échelle mondiale et dans l'espace de l'OSCE. En 2018, les inondations ont continué d'être le premier de ces phénomènes en nombre de personnes touchées, soit plus de 35 millions.⁸ En outre, l'Organisation météorologique mondiale a noté que les six dernières années seraient probablement les six années les plus chaudes jamais enregistrées,⁹ provoquant notamment une élévation du niveau mondial de la mer d'environ 3,3 millimètres par an.¹⁰ Après des décennies de déclin, la récente augmentation de l'insécurité alimentaire est due aux conflits, au ralentissement économique, ainsi qu'à la variabilité du climat et aux phénomènes météorologiques extrêmes. En 2020, 12 des 20 pays les plus exposés aux changements climatiques étaient en conflit,

⁷ [A climate terrorism assemblage? Exploring the politics of climate change-terrorism-radicalisation relations](#), Political Geography, Volume 79, 2020.

⁸ [WMO Statement on the State of the Global Climate in 2018](#), Organisation météorologique mondiale, 2019.

⁹ [WMO Provisional Report on the State of the Global Climate 2020](#), Organisation météorologique mondiale, 2020.

¹⁰ L'élévation du niveau des mers est principalement due à deux facteurs liés au réchauffement de la planète: l'apport d'eau provenant de la fonte des calottes glaciaires et des glaciers et l'expansion de l'eau de mer lorsqu'elle se réchauffe. Ainsi, la [NASA](#) étudie depuis 1993 la variation du niveau des mers telle qu'elle est observée par les satellites.

tandis que les aléas climatiques ont provoqué quelque 24,9 millions de déplacements dans 140 pays en 2019.¹¹

Avec la croissance constante de la population mondiale et l'expansion effrénée des consommations énergétique, alimentaire et industrielle, le besoin de stratégies et de politiques environnementales d'atténuation et d'adaptation éclairées, cohérentes et rigoureuses est plus grand que jamais dans l'histoire moderne. Dans cette optique, la décision de la nouvelle administration américaine de rejoindre l'Accord de Paris devrait donner un nouvel élan au renforcement des efforts concertés et des réponses mondiales visant à lutter efficacement contre le changement climatique.

La 26^{ème} session de la Conférence des parties (COP26) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui se tiendra à Glasgow (Royaume-Uni) en novembre 2021, sera une nouvelle étape importante de l'action climatique et du renouvellement des engagements. Dans ce contexte, les parlementaires devraient jouer un rôle important pour ce qui est d'accélérer la réalisation de nos objectifs climatiques et de veiller à ce que toutes les voix soient entendues, notamment pendant la COP26.

Dans ces circonstances, notre **Représentante spéciale pour les questions arctiques, Mme Torill Eidsheim**, a judicieusement centré son mandat sur la sensibilisation aux conséquences directes de la crise climatique sur l'Arctique - où les effets sont plus visibles - et sur la sécurité globale de la région de l'OSCE. Au cours des 50 dernières années, l'Arctique s'est réchauffé à un rythme trois fois supérieur à la moyenne mondiale, principalement en raison des émissions de gaz à effet de serre,¹² avec des effets néfastes sur l'environnement, la biodiversité, la société et les infrastructures, ainsi que sur les moyens de subsistance de nombreuses populations arctiques.¹³ L'important travail de Mme Eidsheim - tout comme les activités menées par cette commission - souligne la nécessité de dépolitiser de toute urgence le débat sur les changements climatiques, de donner la priorité à la sécurité environnementale dans le programme de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et de rendre plus opérationnel notre engagement parlementaire dans ce domaine.

En définitive, la dégradation de l'environnement représente l'une des menaces les plus urgentes et les plus globales pour la sécurité de la civilisation humaine. Par conséquent, nous devrions:

- ***Nous engager résolument à sauvegarder la nature, la biodiversité et notre climat, notamment en exhortant nos gouvernements à ratifier et à mettre en œuvre les accords internationaux pertinents.*** Même si la responsabilité première incombe aux gouvernements des pays de l'OSCE,¹⁴ chaque parlementaire et chaque citoyen peut jouer un rôle important dans ce contexte. Le droit à un environnement sain et durable, qui passe par des écosystèmes propres et équilibrés, une riche biodiversité et un climat stable, souligne à quel point la nature est essentielle à la dignité de l'existence humaine. Les parlementaires doivent donc s'efforcer d'adopter et d'adapter les législations nationales et de mobiliser des ressources suffisantes pour mettre en œuvre les engagements qui ont été pris dans le cadre de l'Accord de Paris, conclu lors de la COP21, et d'autres arrangements internationaux et régionaux pertinents, comme la Convention de Barcelone,¹⁵ qui visent à préserver les écosystèmes de notre planète, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à ralentir le rythme de l'augmentation de la température moyenne au niveau

¹¹ [2020 Global Report on Internal Displacement](#), Observatoire des situations de déplacement interne, avril 2020.

¹² [IPCC, 2018: Summary for Policymakers](#).

¹³ Extrait de la déclaration résumant la [mise à jour de 2021 sur les changements climatiques dans l'Arctique](#), publiée par le Groupe de travail du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique du Conseil de l'Arctique.

¹⁴ Entre autres choses, les autorités nationales devraient analyser régulièrement l'état de l'environnement et déterminer les principales causes de dégradation de l'environnement, ainsi que leur incidence prévue sur notre sécurité.

¹⁵ La Convention de Barcelone (pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée) et [ses sept protocoles](#) adoptés dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) constituent le principal accord régional multilatéral relatif à l'environnement juridiquement contraignant en Méditerranée.

mondial. En outre, les parlements ont un rôle spécifique de contrôle et de surveillance à jouer au nom des citoyens. Ils doivent assurer un suivi de l'action du gouvernement de leur pays et veiller à ce que les objectifs environnementaux et climatiques soient systématiquement atteints.

- ***Poursuivre la coopération avec les structures exécutives de l'OSCE, établir de nouveaux partenariats avec les parties prenantes internationales concernées et promouvoir un partage de connaissances interdisciplinaire afin de mieux éclairer nos futures actions communes.*** L'Assemblée devrait viser à renforcer la collaboration existante avec les organisations compétentes, comme l'OSCE, et avec toutes les parties prenantes intéressées, y compris les femmes et les jeunes. En outre, elle devrait établir de nouveaux partenariats avec la communauté scientifique et les entités internationales qui partagent des programmes similaires, comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement, afin d'étendre la portée de son engagement et de promouvoir des actions concertées en ce moment critique. Dans cette optique, nous nous félicitons de ce que l'Assemblée parlementaire de l'OSCE ait exprimé le souhait de rejoindre la Commission méditerranéenne sur le développement durable de la Convention de Barcelone à partir de 2022, ainsi que de la collaboration informelle établie par cette commission avec la Société italienne de médecine environnementale. Étant donné que la science, la recherche et l'innovation jouent un rôle de premier plan dans la poursuite du développement durable, une plus grande visibilité devrait être accordée aux prolongements pratiques de différentes études sur la sécurité environnementale. En fin de compte, nous devrions viser un partenariat bénéfique entre les décideurs politiques et la communauté scientifique, dans le cadre duquel la science éclairerait l'élaboration des politiques et les décideurs politiques agiraient après avoir eu accès à des informations complètes et à des preuves scientifiques.
- ***Promouvoir l'échange de pratiques optimales, définir des orientations politiques novatrices et susciter une prise de conscience de la nécessité de mener des actions politiques et législatives pour évoluer vers une société respectueuse de l'environnement.*** L'Assemblée et ses parlementaires devraient jouer un rôle complémentaire dans les efforts déployés par l'OSCE et d'autres organismes internationaux, en favorisant un dialogue ciblé sur les questions les plus urgentes liées à la dégradation de l'environnement dans la région. Conformément aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et aux engagements pertinents de l'OSCE, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE devrait continuer à mettre en place des initiatives ciblées - telles que les dialogues parlementaires en ligne et les auditions avec des experts renommés - afin de mieux comprendre les causes des crises environnementales et sanitaires et d'étudier de nouvelles politiques tournées vers l'avenir et visant à atténuer le changement climatique, à inverser la dégradation de l'environnement et à promouvoir une approche du développement plus durable. Fait notable, la crise sanitaire mondiale nous incite à renouveler nos engagements et nos efforts politiques, vieux de 25 ans, pour promouvoir une bonne gouvernance environnementale. Dans la lignée de l'Acte final d'Helsinki de 1975, l'Assemblée doit devenir un acteur majeur du changement en établissant un lien entre la dégradation de l'environnement, les changements climatiques et la pollution, d'une part, et la santé publique et la sécurité mondiale, d'autre part. Nos parlementaires devraient saisir l'occasion de susciter une prise de conscience et de promouvoir une convergence parlementaire autour de ces liens profonds, notamment par des résolutions tournées vers l'avenir, des campagnes de communication et d'éducation ciblées et un engagement accru avec la communauté scientifique et la société civile.

En fin de compte, l'inversion de la dégradation de l'environnement sous toutes ses formes et l'atténuation des effets néfastes de cette dégradation sur notre santé et notre sécurité constituent une priorité commune à tous les États participants de l'OSCE.

3.2. POLLUTION DE L'AIR, SANTÉ PUBLIQUE ET COVID-19

Les effets néfastes de la pollution environnementale sur la santé des citoyens ont été largement documentés au cours des décennies. La pollution atmosphérique¹⁶ est la principale cause environnementale de multiples maladies et de nombreux décès prématurés, en particulier chez les enfants, les personnes souffrant de certaines pathologies et les personnes âgées.¹⁷ Les données de l'Organisation mondiale de la santé¹⁸ indiquent que 9 individus sur 10 respirent un air contenant des niveaux de polluants qui peuvent augmenter le risque de crise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral, de maladie pulmonaire ou de cancer et de décès prématuré. Statistiquement, la perte d'espérance de vie au niveau mondial est dix fois plus importante en raison de la pollution de l'air qu'en raison de tout type de violence (y compris les conflits armés ou la violence domestique).¹⁹ Il est alarmant de constater que selon des données récentes,²⁰ l'exposition aux particules provenant des émissions de combustibles fossiles a été à l'origine de 18 % du nombre total de décès dans le monde, soit près d'un décès sur cinq, en 2018.

Parallèlement, un tribunal britannique a jugé en 2020 que la pollution atmosphérique avait joué un rôle déterminant dans la mort tragique d'un enfant de 9 ans,²¹ devenu ainsi l'une des premières personnes de la région de l'OSCE pour lesquelles la pollution atmosphérique a été citée parmi les causes de décès. Par ailleurs, le tribunal administratif de Bordeaux a récemment accordé le statut d'« étranger malade » à un demandeur d'asile bangladais souffrant d'une maladie respiratoire.²² Dans ce qui semble être une première, le tribunal a en effet déclaré que l'environnement - principalement la pollution atmosphérique dans le pays d'origine - rendait dangereux le renvoi de cet homme.

Bien qu'il s'agisse encore de décisions de justice relativement isolées, ces décisions peuvent préfigurer ce qui est à venir dans les prochaines décennies. Elles soulignent comment la pollution représente une menace majeure pour la sécurité humaine et mondiale d'une part, et a une influence profonde sur la dynamique socio-économique de nos sociétés d'autre part.

Enfin, en nous penchant sur la question de la pollution, nous nous penchons également sur des solutions essentielles et faciles à mettre en œuvre pour lutter contre les changements climatiques.²³ Bien que les polluants atmosphériques ne se limitent pas aux gaz à effet de serre, ces questions se recoupent largement: les modifications des niveaux de pollution atmosphérique ont des effets immédiats sur le climat. Par exemple, une action rapide visant à réduire les polluants climatiques très puissants et à courte durée de vie²⁴ peut réduire considérablement les risques de déclenchement de dangereux phénomènes de basculement climatique, tels que la libération irréversible de dioxyde de carbone et de méthane par suite du dégel du permafrost arctique.

¹⁶ Dégradation de la qualité de l'air ayant des effets négatifs sur la santé humaine ou sur l'environnement naturel ou bâti, due à l'introduction dans l'atmosphère, par des processus naturels ou par l'activité humaine, de substances (gaz, aérosols) qui ont un effet nocif direct ou indirect.

¹⁷ [Towards zero pollution in air, water and soil – EU action plan](#), Commission européenne, octobre 2020.

¹⁸ Pour de plus amples informations, se reporter aux pages suivantes : [OMS](#) et [World Health Data Platform on Air Pollution](#).

¹⁹ On estime que la pollution atmosphérique tue environ 7 millions de personnes chaque année, dont environ 4,2 millions périssent du fait de la seule pollution de l'air ambiant (extérieur). Toutefois, des études récentes indiquent que les particules fines (PM 2,5) issues des combustibles fossiles sont responsables de 10,2 millions de décès prématurés par an).

²⁰ [Global mortality from outdoor fine particle pollution generated by fossil fuel combustion: Results from GEOS-Chem](#), Vohra et al, Environmental Research, Volume 195, 2021.

²¹ [Air pollution death ruling: What comes next?](#), BBC News, 17 décembre 2020.

²² [French Court Recognizes Country's First Environmentally-Impacted Migrant](#), Climate Refugees, 15 janvier 2021.

²³ Bien qu'il puisse sembler s'agir de deux problèmes différents, la pollution de l'environnement est profondément liée aux changements climatiques. En réduisant la pollution atmosphérique, nous protégeons également le climat.

²⁴ Les [polluants climatiques à courte durée de vie](#) que sont le noir de carbone, le méthane, l'ozone troposphérique et les hydrofluorocarbones sont, après le dioxyde de carbone, les principaux responsables de l'effet de serre mondial d'origine humaine.

En gardant présent à l'esprit le rôle des parlementaires dans la promotion de la mise en œuvre des normes internationales pertinentes et dans l'adoption d'une législation tournée vers l'avenir qui vise à protéger l'environnement et la santé publique, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE devrait de plus en plus servir de plateforme de partage des pratiques prometteuses et jouer un rôle catalyseur pour de nouveaux efforts dans ce domaine. Ainsi, en tant que parlementaires, nous devrions:

- **Plaider en faveur d'une réglementation environnementale plus stricte, afin de préserver la santé publique et d'économiser les fonds publics.** Les parlementaires devraient redoubler d'efforts pour veiller à l'amélioration de la qualité de l'air, notamment par l'adoption de normes atmosphériques plus strictes, le verdissage et l'électrification des transports publics et privés et la diminution globale des émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, le plan d'action pour 2021 de la Commission européenne « *Vers une pollution zéro dans l'air, l'eau et le sol - Construire une planète plus saine pour des personnes en meilleure santé* »²⁵ représente un pas important dans la bonne direction.²⁶ À l'inverse, les pays qui ont assoupli les lois environnementales dans le cadre de leur réponse à la COVID-19 causeront des dommages environnementaux à long terme, qui se traduiront par des coûts plus élevés en vies humaines et en dépenses publiques pour traiter les conséquences néfastes de la pollution. Avant même l'épidémie de COVID-19, des études²⁷ ont montré que 1,4 million de vies pourraient être sauvées aux États-Unis au cours des 20 prochaines années grâce à l'adoption de meilleures politiques environnementales. L'amélioration de la qualité de l'air présente également des avantages économiques considérables, car les maladies liées à la pollution atmosphérique sont alors moins nombreuses, ce qui se traduit par une diminution des dépenses publiques consacrées aux traitements médicaux et par une réduction de l'effet sur la productivité du travail.²⁸ Il a été démontré que les avantages économiques de l'assainissement de l'air dépassaient les coûts dans une proportion d'au moins 30 pour 1 dans le cas des États-Unis, alors que cette proportion pourrait être d'au moins 14 pour 1 dans le cas de l'Europe avec des réglementations plus strictes.²⁹

Dans le même temps, les efforts de recherche continuent de faire la lumière sur **les facteurs environnementaux qui influent vraisemblablement sur les taux de transmission et de mortalité du nouveau coronavirus**, en établissant un lien entre les niveaux élevés de pollution atmosphérique et les effets néfastes de la COVID-19 sur la santé. Une corrélation positive entre l'exposition à des niveaux importants de pollution atmosphérique et une hausse des taux de mortalité a été signalée par divers travaux scientifiques dans le monde.³⁰ Par exemple, un récent travail international de recherche a révélé qu'au moins 15 % des décès dus à la COVID-19 dans le monde pouvaient être attribués à une exposition de longue durée à des particules atmosphériques PM 2,5.³¹ Étant donné que les particules servent de « vecteurs » à plusieurs polluants chimiques et biologiques, y compris les virus, il est de plus en plus évident que la transmission du SARS-CoV-2 par voie aérienne est exacerbée par la pollution atmosphérique, ce qui confirme que les particules doivent être considérées comme un facteur

²⁵ Le 12 mai 2021, la Commission européenne a adopté le [Plan d'action de l'UE](#) « *Vers une pollution zéro dans l'air, l'eau et le sol - Construire une planète plus saine pour des personnes en meilleure santé* » et a présenté une vision intégrée pour 2050: un monde où la pollution est réduite à des niveaux qui ne sont plus nuisibles à la santé humaine et aux écosystèmes naturels.

²⁶ [European Green Deal as social vaccine to overcome COVID-19 health & economic crisis](#), Becchetti, L., Piscitelli, P., Distante, A., Miani, A., & Uricchio, A. F., The Lancet Regional Health-Europe, Volume 2, 2021.

²⁷ Par exemple, voir: [Air pollution is much worse than we thought](#), D. Roberts, VOX, 12 août 2020.

²⁸ Aux États-Unis, les décès évités sont évalués à plus de 37 mille milliards de dollars, les dépenses de santé évitées grâce à la réduction des hospitalisations et des séjours aux urgences dépassent 37 milliards de dollars et l'augmentation de la productivité du travail est évaluée à plus de 75 milliards de dollars.

²⁹ [Environmental Health and strengthening resilience to pandemics](#), OECD Policy Responses to COVID-19, 21 avril 2020.

³⁰ Par exemple, [une étude nationale récente de la Harvard T.H. Chan School of Public Health](#) a montré qu'une augmentation d'une unité de l'exposition moyenne de longue durée aux PM 2,5 était associée à une augmentation de 8 % du taux de mortalité par la COVID-19 aux États-Unis.

³¹ Selon l'étude « [Regional and global contributions of air pollution to risk of death from COVID-19](#) », la proportion de décès dus à la COVID-19 et liés à la pollution est d'environ 19 % en Europe, 17 % en Amérique du Nord et 27 % en Asie de l'Est.

contribuant aux infections par la COVID-19, qu'il s'agisse de la diffusion par voie aérienne ou des effets sur la santé.³²

Les conditions sont particulièrement critiques lorsque les excès de particules se répètent dans le temps avec des fréquences supérieures à trois jours consécutifs. Une telle situation est courante dans de nombreuses grandes villes de la région de l'OSCE pendant l'hiver, lorsque la présence d'émissions est élevée en raison de la combustion de matières fossiles ou de biomasse causée par la circulation des véhicules et le chauffage domestique.³³

Pour prévenir la diffusion du coronavirus dans des conditions de forte pollution atmosphérique, il semble essentiel de réduire les niveaux de particules:

- À court terme: *en interrompant temporairement la circulation des véhicules et en réduisant la combustion à des fins de chauffage dans les villes qui connaissent plus de deux jours consécutifs de dépassement des seuils de particules.*
- À moyen terme: *en réduisant progressivement l'utilisation de combustibles fossiles et la combustion de biomasse tout en favorisant la transition vers les sources d'énergie renouvelables et la mobilité électronique.*

Le SARS-CoV-2 peut également se diffuser rapidement dans n'importe quel environnement intérieur (par exemple, écoles, bureaux ou restaurants) en présence d'une ou de plusieurs personnes infectées, mais différentes technologies peuvent être utiles pour réduire le risque de diffusion du virus à un niveau proche de zéro. Par exemple, le fait de doubler le débit d'échange d'air à l'intérieur d'une pièce fermée, ce qui est généralement réalisé en ouvrant une fenêtre, réduit considérablement la concentration de particules contaminées. Des techniques de purification de l'air, ou de ventilation mécanique, devraient également être mises en œuvre pour améliorer la sécurité dans tout environnement intérieur.

Par conséquent, en particulier en cas de dépassement prolongé des seuils de particules, il est essentiel d'augmenter la distance de sécurité entre les personnes au-delà de deux mètres et de rendre obligatoire l'utilisation de masques FFP2, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Des mesures encourageantes dans ce sens ont déjà été prises par plusieurs États participants de l'OSCE.

4. VERS UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT PLUS ÉQUILIBRÉ ET VÉRITABLEMENT DURABLE

En résumé, la résolution de problèmes mondiaux tels que la dégradation de l'environnement, les changements climatiques et la pollution - ainsi que leurs effets néfastes sur notre santé, notre prospérité et notre sécurité - est devenue essentielle à l'heure où les pays cherchent à reconstruire leur économie, à répondre à des besoins de développement croissants et à accroître leur résilience face aux chocs futurs.

Bien que l'économie ait beaucoup souffert, la pandémie a sensibilisé le public à la fragilité de l'environnement et à son importance pour le bien-être humain. Nous devrions donc profiter de cet élan et, avec le soutien essentiel de la science et de la technologie, nous orienter vers des politiques plus saines sur le plan environnemental et social afin de promouvoir le développement durable et une croissance tangible dans toute la région de l'OSCE. En fin de compte, **ce qu'il faut, c'est une stratégie de développement plus équilibrée et tournée vers l'avenir, en réponse à des préoccupations**

³² [Evaluation of the potential relationship between PM pollution and COVID-19 infection spread in Italy](#), SIMA, 16 mars 2020.

³³ Notamment, alors qu'une personne peut normalement en infecter deux, dans ce « scénario de super propagation », une personne peut en infecter jusqu'à cinq. De tels événements de propagation massive sont également observés en général dans le cas de la grippe saisonnière, ce qui entraîne chaque année des coûts élevés liés aux soins de santé.

économiques et environnementales croissantes, ainsi qu'aux attentes des générations actuelles et futures en matière de sécurité.

Dans ce contexte, le nouveau budget à long terme de l'UE, associé à Next Generation EU, offre une excellente occasion de construire une Europe plus verte, plus numérique et plus résiliente. En tant que parlementaires, nous devrions encourager ces initiatives et réorienter les efforts vers l'élaboration d'un modèle de développement véritablement durable dans lequel les facteurs économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires seraient dûment équilibrés et feraient l'objet d'une attention égale.³⁴

Ce faisant, nous devrions nous efforcer de ne laisser personne derrière nous, car nous serons seulement aussi forts que le maillon le plus faible de la chaîne. Nous n'avons qu'un seul environnement, dont tous les humains et toutes les nations ont besoin pour survivre et prospérer. Par conséquent, je crois fermement que nous devrions:

- ***Soutenir la transition vers des énergies à faible émission de carbone et approuver les projets qui donnent la priorité aux investissements dans les technologies vertes et les transports propres.*** En particulier, le passage des combustibles fossiles aux énergies vertes³⁵ est généralement reconnu comme étant la mesure la plus appropriée pour assainir l'air et atténuer les changements climatiques. Nous devrions donc exploiter tout son potentiel, renoncer sans ambiguïté à toutes les subventions publiques aux combustibles fossiles et investir dans l'innovation technologique tout en veillant à ce que toutes les opinions soient dûment écoutées et prises en compte. En particulier, il est essentiel de mobiliser des ressources afin de rendre nos modes de production et de chauffage plus respectueux de l'environnement, d'électrifier rapidement nos réseaux de transport et de réduire globalement les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, la mobilité électrique semble très prometteuse pour atteindre la neutralité climatique, généraliser une mobilité plus propre et protéger la santé publique. Comme chaque citoyen et chaque institution jouent leur rôle dans la promotion de la transition verte, nous saluons l'initiative de notre Secrétariat international qui, en proposant au personnel du Bureau de liaison de Vienne une solution de transport différente et plus écologique grâce à l'achat de deux vélos électriques, a ainsi donné un bel exemple au sein de la communauté internationale locale.
- ***Promouvoir le « financement vert » et une économie plus responsable qui tienne compte de l'impact sur l'environnement et renforce la durabilité environnementale.*** Il est essentiel d'accroître le niveau des flux financiers des secteurs public, privé et associatif vers les priorités du développement durable. En particulier, une « finance verte » bien réglementée canalise les fonds vers les initiatives économiques qui gèrent mieux les risques environnementaux et sociaux. En agissant ainsi, nous pouvons offrir des possibilités alliant un taux de rendement satisfaisant et un avantage environnemental, tout en assurant une plus grande responsabilité. En outre, nous devrions promouvoir des outils normalisés permettant de mesurer la valeur de production finale des entreprises dans toute la région de l'OSCE, y compris l'impact de ces entreprises sur l'environnement (c'est-à-dire l'ensemble des coûts qu'elles génèrent pour les contribuables en polluant l'environnement). Il est clair que les entreprises les moins enclines à respecter l'ensemble des normes environnementales bénéficient d'un avantage financier tout en transférant la « charge environnementale » (c'est-à-dire la charge de soigner les personnes touchées et de nettoyer l'environnement) sur la population générale. Cette tendance devrait être inversée: les entreprises qui polluent davantage devraient compenser les dommages causés (devenant ainsi moins

³⁴ Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a récemment publié un programme intéressant axé sur un monde plus durable, intitulé *Making Peace with Nature* (Faire la paix avec la nature), qui trace la voie vers des économies circulaires et des sociétés plus justes permettant de lutter contre les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution.

³⁵ Le FMI estime que la transition vers un monde à faible émission de carbone nécessite 2,3 mille milliards de dollars d'investissements dans les énergies propres chaque année.

rentables), tandis que les entreprises qui polluent moins devraient être récompensées (devenant ainsi plus rentables).

- ***Exploiter les possibilités offertes par la révolution numérique et les innovations technologiques afin de soutenir la transition verte et de garantir la justice et l'inclusion.*** La science et la technologie jouent déjà un rôle majeur dans la poursuite d'une nouvelle approche du développement, par exemple dans la production et l'utilisation de l'énergie. L'innovation technologique peut notamment améliorer l'efficacité énergétique et entraîner par conséquent une réduction de la consommation d'énergie. Nous devrions donc reconnaître et encourager la contribution essentielle de la numérisation, des nouvelles technologies et de la science pour ce qui est de résoudre les problèmes environnementaux et de faciliter la mise en œuvre des ODD, comme le souligne également notre déclaration de Luxembourg de 2019. En d'autres termes, la science et la technologie devraient être considérées comme de puissants alliés pour parvenir à une société plus sûre, plus saine et plus juste. Enfin, nul ne devrait se voir refuser les avantages de la croissance économique et de l'industrialisation, pour autant qu'il s'efforce de respecter pleinement l'environnement et la planète. Par exemple, un soutien international devrait être apporté aux pays qui ne peuvent actuellement pas mettre en place des mesures écologiquement saines.

5. CONCLUSION

La communauté internationale n'a pas réussi à prévenir la pandémie de COVID-19, mais elle devrait tirer les leçons de cette expérience pour faire face à de futures crises similaires et protéger de manière adéquate la planète et les personnes qui y vivent grâce à des politiques de développement et d'environnement plus responsables, plus équilibrées, plus saines et plus sûres. Les instances parlementaires nationales et internationales devraient jouer un rôle essentiel pour s'assurer que tel est le cas.

Ceci est notre appel parlementaire à l'action. Après tout, l'objectif de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE est précisément de renforcer la sécurité et la stabilité dans la région de l'OSCE en promouvant le multilatéralisme et la coopération internationale sur les questions économiques et environnementales essentielles.

Nous sommes face à un moment historique de l'histoire moderne et nous devons être à la hauteur de la tâche.